

Séance du 12 décembre 2025



Commune de SAINT-FRONT

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-cinq et le douze décembre, à vingt heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué le trois décembre, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Philippe DELABRE, Maire.

Conseillers en exercice : **11**
Présents : 10
Votants : 10
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

PRESENTS : Séverine CELLE - Jean-Yves CHAZALLON - André DEFAY - Philippe DELABRE - Gérald GIBAUD - Sonia MAUREL - Jean-Baptiste SANGLARD - Catherine MATHIEU - Virginie MONTES - Catherine MOREL -

ABSENTS :

EXCUSES : Lionel PEYRELONG

SECRETAIRE DE SEANCE : Catherine Morel

OBJET : Augmentation des tarifs communaux au 1^{er} janvier 2026

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide d'augmenter les tarifs communaux au 1^{er} janvier 2026 selon le tableau suivant :

	Prix actuel	Augmentation en euros	Tarifs 2026
Les 3 garages Maison Montès	83 €/trim	1 €	84 €/trim
Locaux OGEC	238 €/an	2 €	240 €/an

Fait et délibéré en Mairie
le 12 décembre 2025
Le Maire :

Philippe DELABRE



Acte rendu exécutoire après envoi en Préfecture le

AR Prefecture

043-214301863-20251216-25_12_001-DE
Reçu le 16/12/2025